



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

SEITA

Question écrite n° 42490

Texte de la question

M. Leonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les vives préoccupations des planteurs de tabac, soit 8 000 agriculteurs en France, dont 150 pour les régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie. Lors de la privatisation de la SEITA, le Parlement n'avait pas manqué d'appeler l'attention des pouvoirs publics, afin que l'Etat continue à assumer ses responsabilités à l'égard de la production tabacole. Or il semblerait que la SEITA, au moins pour les tabacs bruns de la récolte 1996, envisagerait une baisse notable, sans la chiffrer, du prix par rapport à 1995, au motif qu'elle doit satisfaire aux exigences de ses actionnaires et s'approvisionner à moindre coût sur le marché mondial. Il appelle donc son attention sur l'intérêt et l'importance de ce dossier, car il paraît difficilement acceptable, pour les agriculteurs français, qu'une entreprise, fut-elle privatisée, ruine des années d'effort d'adaptation au marché d'une profession, par ailleurs aidée par les pouvoirs publics. Il lui demande de lui préciser les perspectives de son action ministérielle à l'égard de ce dossier.

Texte de la réponse

Les producteurs de tabac ont exprimé leurs inquiétudes à l'occasion de la négociation pour la fixation du prix d'achat par la SEITA du tabac brun de récolte 1996. Cette négociation qui s'est engagée il y a quelques semaines, concerne les organisations représentatives des planteurs de tabac et les responsables de la SEITA, société privée cotée en bourse. Des contacts ont été pris et continueront d'être pris avec ces deux partenaires pour s'assurer que l'accord auquel ils parviendront garantira des conditions économiques propres au maintien de la production du tabac brun en France, production spécialisée et dont la consommation est partout en régression. La SEITA s'est engagée à acheter la totalité des quantités qui lui seront offertes au titre des contrats passés avec les producteurs, et la récolte 1996 s'annonce particulièrement bonne. Il convient également de préciser que, comme lors des campagnes précédentes, l'Office des fruits et légumes et de l'horticulture (ONIFLHOR) soutient largement les efforts d'investissements et de recherche de la filière tabacole dans le cadre de programmes annuels et pluriannuels qui concourent à l'amélioration constante de la qualité de la production française et de la rentabilité des producteurs.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42490

Rubrique : Tabac

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 août 1996, page 4554

Réponse publiée le : 25 novembre 1996, page 6147